

Août 1914, août 2014,

Cette fois, la commémoration de la guerre est vraiment commencée. Afin de valoriser la participation des habitants du Pays de Buch aux combats, la Société Historique, sous l'égide d'Alain Espinasseau, et grâce au concours du groupe de travail qu'elle a réuni avec l'aide du Cercle généalogique, se propose de publier en ligne sur son site la liste mensuelle des noms des Morts pour la France par ordre chronologique. Les précisions concernant leur affectation militaire et le lieu de leur décès vous permettront d'appréhender leur place dans l'histoire nationale. Les précisions sur leur commune de rattachement et leurs ascendants vous permettront de mieux vous approprier leur histoire individuelle.

Tout d'abord, voici un rappel de quelques détails aidant à la compréhension des faits : le 1<sup>er</sup> août, la loi Barthou (votée le 7 août 1913) définit le cadre de la mobilisation, chaque Français est appelé sous les drapeaux pour une période de trois ans. Une fois son temps de service actif terminé, le soldat est versé dans la réserve, réservoir comme le nom l'indique, où l'on puise en temps de guerre les effectifs qui remplacent les soldats morts. Dès la mobilisation, on adjoint aux 800 000 hommes de l'active (classes 1911-1912-1913, de 21 à 23 ans) les trois plus jeunes classes de réservistes (1908-1909-1910, de 24 à 26 ans). Les classes 1904 à 1907 sont également mobilisées en réserve (de 27 à 30 ans). Les classes 1902-1903 (31-32 ans) sont dans les dépôts. Au-delà de la réserve, il y a aussi l'armée territoriale (de 35 à 41 ans) et la réserve territoriale (42 à 48 ans) dévolues au début à des tâches à l'arrière du front.

Du 1<sup>er</sup> au 15 août, environ 3 millions d'hommes rejoignent leurs unités avec l'espoir que la guerre sera de courte durée. Mais le baptême du feu particulièrement monstrueux démontre que les choses ne seront pas aussi simples. Les troupes sont confrontées à la violence des armes modernes et à des conceptions de la guerre auxquelles l'état-major ne les a pas préparées. Ainsi, dès la fin du mois d'août c'est une véritable hécatombe avec en point d'orgue la journée du 22 août, journée la plus meurtrière de la Grande guerre.

Aux cours de ces journées de tourmente, au moins soixante\* hommes du pays de Buch perdent la vie, sans compter les nombreux blessés et traumatisés pour le restant de leurs jours.

\*11 Arcachonnais, 2 Arésiens, 3 Audengeois, 3 Belinetois, 4 Boïens, 3 Gujanais, 2 Lantonais, 3 Légeois, 5 Miossais, 2 Porgeais, 4 Sallois, 5 Teichois, 16 Testerins.



Société Historique et Archéologique  
d'Arcachon et du Pays de Buch  
51 cours Tartas 33120 Arcachon  
05 56 54 99 08  
shaapb@orange.fr  
www.shaa.fr

Adhérents

Abonnés

766  
à ce jour

**Énigme :** quel site est représenté sur cette photo ?

**Réponse à l'énigme du mois dernier :** nous ne vous donnons pas la réponse, vous étiez en vacances, il suffisait de lire.

### Agenda du mois

- **Arcachon**, permanences en notre local de la Maison des associations les mercredis 3, 10, 17 et 24 septembre de 14 h à 17 h.
- **Audenge**, permanence à la *Villa Rouge* les vendredis 12 (**paléographie à 14 h 30**) et 26 septembre (**gascon à 14 h 30**) de 14 h à 17 h.
- **Saint-Émilion**, samedi 6 et dimanche 7 septembre, congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, sur le thème *Lieux et objets de la vigne et en Aquitaine*. Avec une communication d'une des coprésidentes de la SHAA
- **Arcachon, Audenge, Mios, Le Teich**, samedi 6 septembre, stands SHAA aux forums des associations.
- **Biganos**, dimanche 7 septembre, stand SHAA au village des associations.
- **Andernos-les-Bains, Arcachon, Gujan-Mestras, Lanton, Mios, La Teste-de-Buch**, samedi 20 et dimanche 21 septembre, animations de la SHAA lors des Journées européennes du patrimoine. Consulter les programmes de chaque commune.
- **Andernos-les-Bains**, samedi 27 septembre, forum des associations.

### 1914-1918

Vous trouverez sur le site de la SHAA le nom des Poilus du Pays de Buch\* morts au combat dans l'Aisne, les Ardennes, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et en Belgique aux premiers jours du conflit.

www.shaa.fr/pb/?p=3335

\*Il manque les poilus de Belin-Béliet dont nous attendons le relevé.



# Nouvelles d'un siècle



## En Avant!..

Arcachon, reine de la Côte d'Argent, est riche en cœurs généreux; c'est toute une moisson de héros qu'elle a cueillie pour la frontière. S'il en est temps encore, allez un jour à la gare voir comment les gas de chez nous s'élancent à la

victoire; leur départ est une marche triomphale. La locomotive siffle; c'est peut-être l'adieu de tous qu'elle lance; les tendres mères sont là et les jeunes enfants et les vieux pères; l'angoisse se glisse au fond de toutes les âmes et pourtant tous sont debout, s'encouragent, s'acclament. Les yeux humides ne veulent pas pleurer encore: les larmes, ce sont les sacrifices; on les cache. L'espérance s'épanouit en des applaudissements, en des sourires, en des chants; eux seuls ont le droit de paraître. Tous ne veulent avoir qu'un seul espoir, tous n'ont qu'un seul cri: « Vive la France!... »

Aux armes, citoyens,  
Formez vos bataillons  
Marchons, marchons!...

Où, marche, soldat de France, marche, enfant d'Arcachon; va, sans arrière pensée, le regard droit devant toi; ne t'occupe que de vaincre. La charité, cette sœur de la misère et de la douleur, aux sons du clairon se précipite et sur le champ où la guerre sème la désolation, étend ses ailes pour abriter toutes les souffrances.

Pars, toi qui seul pouvais donner le pain et le gîte à toute ta famille; va vaincre; pendant ton absence ton foyer reste et la soupe fume déjà qui nourrira tous les liens.

Pars, toi qui étais fier de ta jeunesse et de ta santé, va vaincre. Si tu reviens blessé, tu trouveras un lit tout prêt pour t'y étendre; il est des mains qui le préparent; tes blessures guériront vite; mille doigts se tendent pour les panser.

Pars, si tu ne reviens pas, si la patrie te fait l'honneur de te préférer à tous les autres et de te vouloir tout entier pour elle, pars tout de même et va vaincre au prix de ta vie, car tu ne mourras jamais tout entier: il restera des yeux pour te pleurer toujours, des cœurs pour garder ton souvenir immortel, des lèvres pour chanter sans cesse ta gloire, des mains jointes pour prier chaque jour pour toi, un ciel bleu comme le ciel bleu de France, pour te recevoir.

← 9 août 1914

## LA VIGIE RÉPUBLICAINE D'ARCACHON

↓ 16 août 1914 →

### Pour nos Blessés

Cette terrible conflagration européenne dont on parlait si souvent et qui, aux époques fleuries de la paix, demeurait la moderne épée de Damoclès suspendue au dessus des nations, vient enfin de se produire.

L'Autriche, poussée par l'Allemagne son hypocrite commère, a rendu la nation serbe responsable des agissements d'exaltés qui ont attenté à la vie de l'archiduc héréditaire et de son épouse et cela a suffi pour mettre le feu aux poudres.

Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle, le sang coule sur nos frontières de l'Est et du Nord et nos braves enfants sont tous les jours sacrifiés dans ces plaines d'Alsace-Lorraine que quarante quatre ans d'esclavage n'ont pu encore germaniser.

Les nombreuses sympathies que l'attitude si noble de notre cher pays lui avait attirées, ont fait se soulever d'un même élan d'indignation la Russie et l'Angleterre, disposées comme nous à refréner violemment l'insolence de la soldatesque germanique. Ainsi donc, les plus grandes nations européennes s'entredéchirent et chacun de nous doit bien se pénétrer de la gravité de l'heure.

En temps de guerre, tout français doit songer à remplir son devoir quel qu'il soit car, à chacun un poste est assigné.

Le citoyen qui demeure, doit aussi remplir son devoir avec d'autant plus de sollicitude, de persévérance, qu'il n'a pas le grand honneur d'aller au feu comme ses frères.

Il y a peu de coins de notre grande Patrie qui soient mieux indiqués qu'Arcachon pour recueillir ceux qui reviendront brisés des sanglantes Victoires. Il faut que chacun de nous s'efforce ici de servir cet autre drapeau bien français par la grandeur des sentiments qu'il évoque et qui est celui de la Croix-Rouge.

Notre chère ville qui, jusqu'à ce jour, avait été toute de fêtes et de plaisirs deviendra dans quelque temps l'immense hôpital militaire où chacun de nous saura accomplir sa tâche quotidienne.

Pour ceux qui vont venir, frappés par les balles prussiennes, sous le bleu de notre ciel, à l'ombre de nos grands pins protecteurs que berce la brise marine, préparons des nids bien chauds et que nos femmes arcachonnaises puisent dans leur cœur de mère, la tendresse infinie qui console et guérit.

Nous sommes, ici, les soldats de l'amour et de la pitié, maintenons sur ce sol qui n'est point menacé par les hordes barbares le calme qui apaise, le silence qui endort les pires douleurs. Ce devoir, accomplissons le pleinement, avec une douce énergie, car nos enfants blessés auront besoin de toutes nos forces et de tous nos cœurs fraternels.

## + CROIX-ROUGE

La Société de la Croix-Rouge vient d'annexer à son hôpital auxiliaire n° 16 du boulevard de l'Océan, un nouvel hôpital qui est situé rue François Legallais, à la Clinique St-Vincent de Paul.

L'hôpital du boulevard de l'Océan (médecin chef, M. le docteur Lehman) comprend 20 lits et celui de la rue François Legallais (médecin chef, M. le docteur Lalesque) comprend 40 lits.

Ces hôpitaux possèdent un personnel complet d'infirmières diplômées, tous les instruments de chirurgie nécessaires, pharmacie, etc.

Ainsi que cela a déjà été publié, la Croix-Rouge reçoit les dons en nature, linge, draps, vêtements et en espèces, qui sont affectés à l'achat de linge. Les adresses au siège de la Société, 7, boulevard de l'Océan.

La Croix-Rouge procède en ce moment à l'organisation, au Casino de la plage, gracieusement mis à sa disposition par M. Duboussset, d'un Ouvroir, où sera confectionné le linge destiné non seulement aux deux hôpitaux auxiliaires dont nous venons de parler,

mais encore aux hôpitaux militaires installés à l'Ecole St-Elme et à l'Asile hospitalier, boulevard Deganne.

La Société fait appel à la bonne volonté des dames qui désirent contribuer par leur travail, au soulagement des blessés qui seront envoyés à Arcachon. On peut s'inscrire 7, boulevard de l'Océan et au Casino de la plage.



## Il y a 100 ans....

Cette fois, c'est la guerre pour de bon : « Chacun de nous doit bien se pénétrer de la gravité de l'heure », écrit le journaliste de *La Vigie républicaine d'Arcachon* le 16 août 1914. D'épée de Damoclès (voir l'article intitulé « Pour nos blessés »), elle est devenue réalité le 3 août, ce qui explique d'ailleurs que le journal du 2 août n'y ait fait qu'une très légère allusion (« circonstances très graves que traverse la France »). Pour le journal du 16, la « conflagration européenne [...] vient enfin de se produire » : on voit bien qu'après avoir préparé les esprits à la guerre pendant de longs mois (cf. les chroniques précédentes), il n'hésite pas à se réjouir du déclenchement du conflit, participant ainsi à la propagande nationaliste visant à entretenir le moral de la population. D'autres détails sont encore plus nets : l'expression « quarante-quatre ans d'esclavage » désigne la période allemande de l'Alsace-Lorraine depuis 1870, pour inciter à la « libération » de cette dernière, l'expression « l'insolence de la soldatesque germanique » qu'on doit « réfréner violemment », nourrit la haine de l'ennemi. D'une manière générale, ce qui ressort de ces articles issus de deux éditions différentes de *La Vigie républicaine d'Arcachon*, c'est la notion de devoir à accomplir, tant pour le soldat arcachonnais sur le front, que pour « le citoyen qui demeure » à l'arrière.

Le soldat marche dans les traces de son ancêtre de la Révolution française, le soldat de l'an II, comme le suggère l'allusion à *La Marseillaise* dans l'article intitulé « En avant ! », du 9 août. Les procédés de répétition rhétorique en mode impératif : « marche », « pars », « va vaincre », même « au prix de ta vie », martèlent le message, non seulement auprès des futurs Poilus auxquels il est censé s'adresser, mais surtout auprès de leur famille, lectrice du journal. Il s'agit de mettre en place une geste héroïque tendue vers la Victoire : la « marche triomphale » y mène, ou bien mène à la mort, suprême « honneur » que fait la patrie à celui qu'elle « préfère à tous les autres », en le voulant « tout entier pour elle ». L'héroïsation épique et glorieuse a incontestablement une vertu d'entraînement, comme on le voit dans le récit du départ sur le quai de la gare des soldats d'Arcachon (« les gars de chez nous ») en train de se dérouler (du 6 au 11 août pour les corps d'active). On y retrouve ce qui est souvent décrit au niveau national comme un élan général d'enthousiasme « la fleur au fusil » : « sourires », « chants », « applaudissements ».

Néanmoins, les historiens ont bien montré qu'il faut tempérer cet élan par un sentiment général de résignation. Ici, le journal a l'honnêteté de préciser que, derrière l'apparence (le « paraître »), « l'angoisse se glisse au fond de toutes les âmes », les yeux sont « humides », les larmes « on les cache », par pudeur. Comme le précise l'article « Pour nos blessés », « le sang coule » « à l'heure actuelle », et « nos braves enfants sont tous les jours sacrifiés dans les plaines d'Alsace-Lorraine » (voir en accompagnement de cette lettre électronique sur notre site Internet, le tableau des morts du Bassin en août 1914). En effet, il s'agit de la bataille dite « des frontières », pour reconquérir l'Alsace-Lorraine, lors de la première phase de la guerre de mouvement. Les soldats girondins du 18<sup>e</sup> Corps d'armée sont en Lorraine depuis le 11 août, en réserve de la 2<sup>e</sup> Armée, sur l'aile gauche de cette dernière, à l'ouest de Nancy.

À l'arrière, « sur ce sol qui n'est point menacé par les hordes barbares », comme le dit *La Vigie républicaine* en parlant du Bassin, particulièrement loin du front en effet, le devoir est de s'occuper des blessés. Pour ce faire, Arcachon et son Bassin apparaissent dès ce début de guerre comme spécialement « indiqués », d'après l'article du journal. Comme de coutume, on met en avant ses qualités climatiques (« bleu de notre ciel », « grands pins protecteurs », « brise marine »). On insiste aussi sur le calme et le silence de l'environnement, qui s'opposent à la fureur des combats, d'où l'emploi de l'oxymore « douce énergie ». C'est pourquoi, on n'hésite pas à employer l'expression « immense hôpital militaire » pour qualifier la ville dans le futur. La vocation thérapeutique d'Arcachon et de ses environs est ainsi amplifiée en temps de guerre.

Sur le plan pratique, nous avons déjà appris dans la chronique de mai dernier la création du premier hôpital auxiliaire boulevard de l'Océan dépendant de la *Croix-Rouge*. Nous voyons ici que, dès le début de la guerre, il est doublé d'un second, à la clinique Saint-Vincent-de-Paul, - à l'emplacement actuel de la Maison des associations - encore plus important que le premier. La *Croix-Rouge* organise aussi dès le 17 août un ouvrage au Casino de la plage, qui devient hôpital complémentaire n° 52 à la fin de l'année 1914. Les hôpitaux complémentaires ne dépendent pas de la *Croix-Rouge*, mais directement des autorités militaires. Nous constatons à la fin de l'article qu'il en existe déjà deux, boulevard Déganne, à Arcachon, à la date du 16 août : le n°28, installé dans les locaux du collège Saint-Elme dès le 2 août, et le n° 29, installé dans l'Asile hospitalier Saint-Dominique dès le 4 août. La mobilisation générale s'était donc accompagnée de celle des « soldats de l'amour et de la pitié ».